



Bateau

AUTO-ÉCOLE PLAISANCE

PERMIS BATEAU CÔTIER

Ce forfait comprend :

- Frais d'inscription,
- Fournitures pédagogiques,
- Cours de code en salle,
- 1 présentation à l'épreuve théorique sur le code maritime,
- 3 h 30 de formation pratique.

320 € TTC *

Tarif valable jusqu'au 31/12/2019

Nos contrats ont une validité de 12 mois pour la théorie et la pratique.

(75 € la leçon supplémentaire).

AUTO-ÉCOLE PLAISANCE - 16 avenue de Metz - 54320 MAXÉVILLE - 03.83.21.56.43

www.autoecoleplaisance.fr

Agrément 054007

* Hors timbres fiscaux

Pièces à fournir :

- 1 photo d'identité
- 1 photocopie de votre carte d'identité (recto-verso)
- 1 demande d'inscription (téléchargeable sur le site ou à retirer à l'auto-école)
- 1 visite médicale (téléchargeable sur le site ou à retirer à l'auto-école)
- 1 enveloppe A4 affranchie 50g
- Timbres fiscaux **version numérique** (1*70€ + 1*38€)

Cours théoriques

Côtier : jeudi de 19h à 21h

Fluvial : lundi de 19h à 21h

Horaires Bureau

Du Lundi au Vendredi de 14h à 19h

Le Samedi de 9h à 12h